
SWISSISOLANT

Ce produit est un « article » au sens de l'article 3 n° 3 du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Il ne contient pas de substances qui sont intentionnellement émises et identifiées comme dangereuses. Une fiche de données de sécurité pour articles n'est pas requise. Par la présente, PAVATEX fournit des informations de sécurité sur la manipulation et l'utilisation sûres des produits au sens du règlement REACH.

1. Identification de produit et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

SWISSISOLANT

1.2 Utilisation du produit

Isolation en fibres de bois pour des bâtiments

1.3 Identification de la société/entreprise

F: SOPREMA S.A.S
14 rue de Saint Nazaire
F-67025 STRASBOURG CEDEX
+33(0) 3.86.63.29.18
ygaillard@soprema.fr

CH: PAVATEX SA
Rte de la Pisciculture 37
CH-1701 Fribourg
+41 26 426 31 11
safetydatasheet@pavatex.com
www.pavatex.com

D: SOPREMA GmbH
NL Leutkirch
Wangener Str. 58
D-88299 Leutkirch
+49 75 61 98 55 0

A: SOPREMA GmbH
Harter Süd Strasse 12
8075 Hart bei Graz
+43 316 670 223

I: Naturalia-BAU Srl
Via Carlo Abarth, 20
I-39012 Merano
+39 473 499 050

GB: Natural Building Technologies
The Hangar, Worminghall Road, Oakley,
Buckinghamshire, HP18 9UL
+44 1844 338 338

1.4 Numéro d'appel d'urgence

voir 1.3

2. Identification des dangers

2.1 Classification du produit

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP), le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

2.2 Éléments d'étiquetage

aucun/e

2.3 Autres dangers

aucun/e

3. Composition

Bois résineux	98.5 %
Paraffine	0.4 %
Latex	0.0 %
Liant organique (fécule)	1.0 %
PVAc	0.0 %
Floculant	0.1 %
Silicate de potasse	0.0 %
Produit anti-feu	0.0 %

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

General information

Ce produit ne comporte aucun risque spécifique. Lors de son utilisation, il convient de prendre les mêmes mesures de protection contre la poussière que lors de l'utilisation de bois massif.

Inhalation

non applicable

Contact avec la peau

Nettoyer la peau qui était en contact avec la poussière bois avec de l'eau.

Contact avec les yeux

Bien rincer la poussière bois avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Moyen d'extinction adapté aux substance avoisinant.
Le produit est combustible comme de bois massif.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

aucun/e

5.2 Dangers particuliers résultant du produit

En cas d'incendie, la fumée peut contenir de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3 Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire isolant.
Les fumées principale en cas d'incendie:
Le monoxyde de carbone (CO)
Le dioxyde de carbone (CO₂)
Les oxydes d'azote (NO_x)

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

aucun/e

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

aucun/e

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

7.2 Conditions d'un stockage sûr

aucun/e

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Isolation en fibres de bois pour des bâtiments

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Valeur limite de UE pour la poussière bois:
TRGS 553 / max. 2mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection individuelle

Protection des voies respiratoires: Masque class FFP2 si façonner.
Protection des mains: Pas de précautions spéciales.
Aucun matériel spécifique imposé.
Protection des yeux: Respecter les règles générales.
Protection du corps: Respecter les règles générales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:	Panneaux poreux brun-beige
État physique:	Panneaux, solide
Odeur:	Comme du bois
risque d'explosion:	Aucun
point d'éclair:	≥ 200°C
Densité:	225 kg/m ³

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune en utilisation conforme.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Les vapeurs chauffées au contact de flammes ou de surfaces chauffées au rouge, peuvent donner des produits de décomposition avec des effets alertants et irritants.

10.5 Matières incompatibles

aucun/e

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

pas connu/e

Corrosion/irritation cutanée

pas connu/e

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

pas connu/e

Sensibilisation respiratoire/cutanée

La poussière de bois peut provoquer des symptômes
asthmatiques.

Cancérogénicité

La poussière de bois est sous suspicion d'avoir un potentiel
cancérogène.

Mutagénicité sur les cellules germinales

pas connu/e

Toxicité pour la reproduction

pas connu/e

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

pas connu/e

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

pas connu/e

Danger par aspiration

pas connu/e

Expérience chez l'homme

Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé
de l'homme.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

pas connu/e

12.2 Persistance et dégradabilité

pas connu/e

12.3 Potentiel de bioaccumulation

pas connu/e

12.4 Mobilité dans le sol

pas connu/e

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

pas connu/e

12.6 Autres effets néfastes

pas connu/e

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Brûler dans un incinérateur des déchets selon les réglementations locales.

Code des déchets: 030105; 170201; 170604

Emballages

Brûler dans un incinérateur des déchets selon les réglementations locales.

Housse, Code des déchets: 150102

Palettes, Code des déchets: 150103

14. Informations relatives au transport

ADR/RID

non réglementé

IMDG

non réglementé

IATA

non réglementé

Autres Informations

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP), le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non demandé

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE)
No. 1272/2008 (GHS)

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

aucun/e

Conseils relatifs à la formation

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet.

Clause de non-responsabilité

Les informations de sécurité contenues dans la présente fiche ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.